

*Les subsides*

● (1250)

**M. Wise:** Madame la Présidente, j'ai répondu à cette question à quelques reprises déjà. J'en ai saisi un haut fonctionnaire au bureau commercial. Si je m'en souviens bien, il m'a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'une moyenne ajustable, d'une moyenne mobile. Je promets au député de revérifier la chose aujourd'hui ou demain. Si j'ai tort, je le lui ferai savoir.

Il convient cependant de se rappeler une ou deux choses. Les nouveaux pourcentages ont légèrement augmenté, le plus élevé étant de 1,5 p. 100 et le plus bas étant de 0,012 p. 100, ce qui est passablement faible. Ces augmentations ne font que refléter la quantité du produit qui a été importé des États-Unis au Canada depuis cinq ans, et cela n'a rien d'une décision unilatérale. Si le secteur de la transformation des aliments manque de produits, le député préfère-t-il perdre un débouché? Veut-il faire cesser pour de bon la fabrication d'un produit donné et mettre des travailleurs en chômage? Je ne le crois pas.

Si le système canadien n'arrive pas au moment voulu à fournir le produit, le fabricant présente une demande de permis d'importation pour maintenir sa production et sauvegarder les emplois dans son établissement. Il s'adressera à l'organisme national pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'approvisionner le fabricant avec le produit en question. Il ne s'agit pas d'avoir une attitude agressive, mais bien de prospecter le marché. Si l'agence peut fournir le produit à partir d'une source canadienne, elle le fait, sinon elle nous recommande de délivrer le permis. Nous vérifions toujours auprès de l'agence pour voir si elle a des objections à ce que nous accordions un certificat d'exportation, et ce n'est pas moi qui l'accorde, soit dit en passant, mais bien la ministre du Commerce extérieur. Elle me consulte au téléphone cependant; elle en discute avec moi. Nous sommes en communication constante.

Pourquoi a-t-on agi de la sorte depuis cinq ans? On l'a fait pour assurer la survie des fabricants canadiens de produits alimentaires. Tout le monde en profite. Voilà précisément comment va fonctionner le système à l'avenir.

En ce qui concerne une augmentation du marché, si l'industrie canadienne peut y faire face, elle le fera. Cela s'est toujours passé ainsi et cela continuera ainsi. Cependant, il y aura des moments où l'industrie canadienne ne sera pas en mesure de fournir à la demande. Nous en avons pleinement le contrôle aux termes de l'article 11 du GATT parce que c'est l'un des éléments indispensables pour assurer l'activité quotidienne de la gestion de l'offre.

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Madame la Présidente, j'ai écouté avec intérêt mon ami, le ministre de l'Agriculture (M. Wise). Bien que j'estime qu'il soit fondamentalement un ministre et un homme honorables dans la mesure où il croit fermement en l'agriculture, à mon avis, il a été trahi par ses collègues du Cabinet, et ce que je vais dire ne constitue pas une attaque contre sa personne.

Le ministre aurait dû, je pense, intituler son discours sur l'accord de libre-échange avec les États-Unis: «Le moment où le gouvernement du Canada a abandonné l'exploitation familiale canadienne». Cela aurait été un titre plus approprié, parce qu'on s'aperçoit, en écoutant le ministre de l'Agriculture, que le gouvernement du Canada a décidé d'abandonner les familles

d'agriculteurs, l'exploitation familiale, les entreprises familiales de conditionnement et le Canada rural. C'est ce que le gouvernement vient de déclarer aux Canadiens.

Je voudrais dire, madame la Présidente, qu'à mon avis nous en sommes arrivés à une question essentielle. Le gouvernement a-t-il décidé d'aider l'exploitation familiale ou est-il disposé à l'abandonner et à la livrer à la grande entreprise ou, plus exactement, aux États-Unis? Nous savons maintenant que le gouvernement a décidé d'abandonner l'exploitation familiale et les localités rurales qui ont édifié le Canada et qu'il les a livrées aux États-Unis. Je voudrais, au cours des prochaines minutes, vous expliquer les raisons de cette trahison suprême.

Tout d'abord, on s'aperçoit que le gouvernement a décidé de tenir des audiences d'un bout à l'autre du pays au sujet de cet accord. Vraisemblablement, nous irons tenir des audiences dans un éventail de localités situées dans tous les coins du pays, mais sur quoi? Nous ne connaissons même pas la teneur de l'entente et le gouvernement n'entend nous en faire part ni cette semaine ni la semaine prochaine. Nous ne prendrons connaissance de cet accord qu'à la fin de novembre ou au début de décembre. Pourtant, on demande au comité de tenir des audiences, mais sur quoi les basera-t-il? Il n'y a aucun document.

C'est un peu comme demander à la Chambre des communes de débattre un projet de loi dont nous n'avons pas le texte, une mesure législative que le gouvernement n'a même pas présentée. Comment pouvons-nous y parvenir? Pourtant, le gouvernement a décidé de tenir des audiences au sujet de ce que le premier ministre lui-même qualifie de plus important accord commercial de notre histoire, mais personne ne connaîtra la teneur de cet accord. Aucun d'entre nous ne saura ce que contient l'entente que nos négociateurs ont vraisemblablement paraphé au début d'octobre. N'est-ce pas là l'escroquerie du siècle, l'attraction de la décennie, alors que nos parlementaires vont entendre des témoins importants au sujet d'un accord que personne n'a lu ni vu?

Examinons de plus près la fumisterie en question. Les Canadiens commencent à y être habitués. Il s'agit du style Mulroney.

**Des voix:** Règlement!

**M. Riis:** Il est typique de sa part de prendre la décision à la toute dernière minute, alors que nous n'avons pas en main tous les éléments voulus, et de forcer les Canadiens à signer l'accord en question. Le premier ministre reconnaît lui-même qu'il s'agit du plus important accord commercial de notre histoire. Il est vraiment extraordinaire de demander aux Canadiens d'en discuter de façon intelligente, sans en avoir pris connaissance. C'est vraiment absurde. C'est pourtant ce que l'on nous demande de faire en s'attendant à ce que nous prenions tout cela au sérieux.

Je demande à mes collègues d'en face, au ministre de l'Agriculture et au ministre responsable des céréales, s'ils pensent vraiment que nous pouvons avoir une conversation intelligente, tenir des audiences intelligentes et discuter avec les spécialistes qui seront touchés par cette entente avant qu'ils aient pu en prendre connaissance. De quoi allons-nous parler? Comment les spécialistes vont-ils réagir? Voilà ce qu'il y a d'insensé et d'incroyable dans cette démarche.